

FINANCE

: BUSINESSIMMO.COM

Peu impactés par la crise, les Constructeurs du bois relèvent leur objectif de chiffre d'affaires

Une croissance du chiffre d'affaires de 36,9 % à 14,9 M€, un doublement de l'Ebitda à 1,8 M€, un résultat net qui double par rapport à 2022 pour atteindre 1 M€... Les Constructeurs du bois (LCB) présentent des indicateurs financiers positifs en 2023*. Des résultats qui tranchent avec la situation de nombreux promoteurs qui mettent aujourd'hui la clef sous la porte ou revoient leurs ambitions à la baisse, en raison de la crise immobilière.

Cela s'explique en partie par la taille « modeste » du promoteur vosgien, selon François Duchaine, président directeur général, qui permet aux Constructeurs du bois d'être « plus flexibles par rapport aux contraintes du moment ». « Contrairement à certains promoteurs nationaux, nous avons continué en 2023 à lancer des projets et à déposer des permis de construire qui ont été purgés en fin d'année. Nous avons également gagné des concours il y a deux ans, notamment à la frontière luxembourgeoise. »

L'éco-promoteur immobilier, qui dispose de quatre marques – Eco'City, Pays'ages, Médi'centre et Re'créations -, bénéficie également de son positionnement sur un secteur porteur : la construction en bois. « C'est un secteur qui fonctionne bien avec des ventes en bloc et des acheteurs qui recherchent des bâtiments décarbonés. » Un avantage concurrentiel qui a notamment permis à LCB de réaliser des ventes en bloc, principalement du LLI, auprès d'ICF Habitat Nord-Est, filiale de la SNCF et bailleur social national (lire notre article), Vivest, filiale du groupe Action Logement, ou encore CDC Habitat. Avec ce dernier, le promoteur a notamment signé une première opération : la vente d'un immeuble en construction bois, comprenant 30 logements collectifs et 6 logements intermédiaires, pour 9,1 M€ (lire notre article). Ainsi, les ventes en bloc du groupe s'élèvent désormais à 70 % du chiffre d'affaires global.

Les ventes à la découpe ne représentent quant à elles plus que 20 % du chiffre d'affaires de LCB. Mais François Duchaine assure que la demande reste présente : « j'ai bon espoir que nous retrouvions la clientèle au second semestre 2024. J'ai l'impression que nous sommes en train de sortir d'une période difficile. » Quoi qu'il en soit, les travaux d'environ 150 lots débuteront au second semestre.

En termes d'ambitions, l'éco-promoteur immobilier entend « consolider ses relations » avec ses clients récurrents et nationaux en signant d'autres ventes en bloc. Il souhaite aussi se développer géographiquement. Actif principalement dans le Grand Est, où il a atteint « un niveau de chiffre d'affaires conséquent », le promoteur cible notamment la région Paca. « Le Paca fait partie des régions

"chaudes" où il y a un besoin de bâtiments décarbonés. Nous y avons signé un premier terrain récemment », affirme le président directeur général de LCB, qui vise, par exemple, des villes comme Marseille, Aix-en-Provence et Fréjus.

Enfin, « porté par les changements normatifs comme la RE2020, et le mouvement de décarbonation dans le bâtiment », selon les mots de François Duchaine, LCB ont relevé leur objectif de chiffre d'affaires de 30 M€ à 35 M€ pour l'exercice 2025.

*Retrouvez l'intégralité des résultats financiers 2023 des Constructeurs du bois en document associé.

